

FCP de droit français

**PREVOIR RENAISSANCE
VIETNAM**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : Société de Gestion Prevoir
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : S.F.P.B. A & C**

Société de Gestion Prevoir - 20 rue d'Aumale - 75009 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	11
6. Comptes de l'exercice	16

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM

Part C (Capitalisation) FR0010532028

Ce Fonds est géré par SOCIETE DE GESTION PREVOIR

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions internationales.

L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique à moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le FCP est investi ou exposé à hauteur de 60 % minimum de son actif sur les marchés d'actions vietnamiens. Le FCP peut également être investi à hauteur de 40% maximum de son actif dans :

- Des actions cotées sur des marchés des pays d'Asie suivants : Malaisie, Singapour, Thaïlande, République des Philippines, Cambodge, Laos, Myanmar (Birmanie) et Indonésie,

- Des actions de sociétés cotées sur des marchés de pays d'Asie ayant une activité au Vietnam, au Cambodge, au Laos ou Myanmar (en Birmanie) ou en Indonésie,

Les sociétés émettrices peuvent être détenues directement ou indirectement par l'Etat vietnamien et par les Etats de Malaisie, de Singapour, de Thaïlande, de la République des Philippines, du Cambodge, du Laos, de Myanmar et d'Indonésie, et ce sans limitation spécifique du pourcentage d'actif net.

L'exposition du portefeuille du FCP aux marchés actions sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

Il peut également être investi à hauteur de 20% maximum de son actif net en obligations convertibles émises par des sociétés cotées (dette privée) susceptibles de ne pas avoir de notation.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif sur les marchés des pays émergents. Dans le but d'atteindre l'objectif ci-dessus il peut utiliser des dérivés et pourra investir sur les instruments financiers afin de couvrir son exposition au risque de change sans recherche de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 6 du Fonds reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2022 :

- Mise à jour annuelle du prospectus, des frais courants et des performances,
- Comgest Singapore Pte. Ltd. en tant que conseiller.

3. RAPPORT DE GESTION

Prévoir Renaissance Vietnam a affiché une performance en baisse de 11,9% en euros en 2022.

L'année 2022 aura été particulièrement mouvementée. Guerre en Ukraine, inflation, un resserrement monétaire comme nous n'en avons pas connu depuis des décennies, une Chine confinée puis déconfinée sans stratégie apparente... A ce contexte global incertain s'est ajouté une régulation plus stricte sur l'endettement des sociétés immobilières au Vietnam. Ces mesures sont sans doute saines sur le long terme, mais elles ont eu pour conséquence d'assécher temporairement la liquidité pour le secteur, ce qui a créé une panique sur le marché au T4. Ainsi, parmi les bourses asiatiques, celle du Vietnam s'est retrouvée en queue de peloton en 2022, avec des baisses de près de 30% (en EUR) pour l'indice local VNI ou encore de 40% pour le MSCI Vietnam. Cette correction a été « achetée » par les investisseurs étrangers à hauteur de 1,3 milliards USD sur novembre et décembre, un plus haut depuis mai 2018.

Votre fonds a mieux résisté et s'inscrit en baisse de 11,9% (en EUR) sur l'année. Nous avons bénéficié d'une exposition directe quasi-inexistante à l'immobilier résidentiel, secteur qui a subi les conséquences d'un resserrement significatif des conditions de liquidité. Plus généralement, une forte pondération dans des valeurs de qualité plus défensives (comme Saigon Beer, le plus gros brasseur du pays ou VCB, banque très conservatrice) a permis d'amortir la baisse.

Nous avons également tenté de faire preuve d'un certain opportunisme dans notre approche, ce qui nous a conduit à renforcer certains dossiers sur des niveaux qui nous paraissaient faire peu de sens. Par exemple, Hoa Phat Group (HPG), le plus important aciériste du pays, a vu son multiple prix/VNC (P/B) fondre à un plus bas de 15 ans avant de rebondir quelque peu en fin d'année. Nous avons doublé la position. Nous avons également initié une position dans Viet Capital Securities en période de panique boursière. Ce courtier de premier plan devrait bénéficier à long terme de l'inclusion croissante des bourses vietnamiennes dans le système financier mondial.

Sur le front macro-économique, le PIB du Vietnam s'est inscrit en hausse de 8% en 2022, après une hausse de 2,6% en 2021. A plus de 22 milliards de dollars en 2022 - un record - les investissements directs étrangers continuent d'affluer. La devise locale, le VND, ne s'est dépréciée que d'environ 3% sur l'année par rapport au dollar, mais au prix d'un resserrement monétaire significatif. La baisse du dollar en fin d'année a donné plus de marge de manœuvre aux autorités locales qui ont incité les banques à fournir des liquidités à certains promoteurs immobiliers.

En termes de perspectives, il est vrai que le ralentissement attendu de l'économie mondiale en 2023 aura un impact sur les exportations vietnamiennes, pour l'instant essentiellement constituées de produits électroniques et de textile. Cela est déjà visible avec des indices PMI en dessous de 50 sur les derniers mois de l'année. Cependant, la thèse d'investissement, à savoir que le Vietnam gagne des parts de marché dans le commerce mondial, reste d'actualité. Cela devrait continuer à favoriser les investissements étrangers en capacité industrielle. Notre investissement dans Phuoc Hoa Rubber – opérateur de parcs industriels – devrait en bénéficier. A plus court terme, la réouverture de la Chine (deuxième destination des exportations vietnamiennes) devrait raviver l'activité dans les provinces du Nord frontalières avec la Chine et le tourisme. En effet, les Chinois représentaient près d'un tiers des touristes internationaux dans le pays en 2019. Leur retour pourrait soutenir la croissance de Taseco Air Services (opérateur de magasins d'aéroport) ainsi que de Airport Corporation of Vietnam, sociétés détenues dans le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DAT XANH REAL-SHS		1 787 181,55
MOBILE WORLD SHS	224 575,46	904 542,35
JSC BANK FOREIGN		752 974,92
VIETNAM CONTAINER SHIPPING		752 667,64
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	721 156,05	
AIRPORTS CORPORATION OF VIETNAM		677 947,09
HOA PHAT GROUP	595 561,05	
MILITARY COMMERCIAL JOINT		571 263,56
PHUOC HOA RUBBER JSC	506 882,62	
VINCOM RETAIL JSC	122 247,82	379 670,16

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE (PRET/EMPRUNT DE TITRES, PENSION...)

Ce FCP n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES

La société de gestion délègue, dans la cadre de ses procédures, à COMGEST, société de gestion, la sélection et le suivi des intermédiaires encadrés par un processus spécifique :

Les brokers actions suivent un processus de classement établi par la Direction de la société.

Les gérants disposent d'une liste de brokers autorisés. Une revue périodique remet en perspective et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux brokers et/ou l'exclusion de certains.

Le classement est établi en fonction des critères suivants :

- qualité de la recherche ;
- qualité des prix d'exécution des ordres ;
- qualité du dépouillement ;
- liquidité offerte ;
- pérennité de l'intermédiaire.

COMMISSION DE MOUVEMENT ET FRAIS D'INTERMEDIATION

Compte tenu du montant des frais d'intermédiation annuels, la Société de Gestion Prévoir n'est pas soumise à l'obligation de produire le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiaire prévu à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

Les frais d'intermédiation peuvent comprendre des frais de recherche.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DE VOTE ET D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

INFORMATIONS GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET AUX CRITÈRES ESG

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

La Société de Gestion n'a pas classé le FCP en tant que produit soumis à l'Article 8 ou à l'Article 9 du Règlement SFDR.

En effet, le FCP ne promeut pas les facteurs de durabilité, notamment ESG (environnementaux, sociaux ou de qualité de gouvernance.) et ne maximisent pas l'alignement du portefeuille sur ces facteurs.

Le FCP ne prend pas en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de la Réglementation SFDR.

Néanmoins, certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) ont fait partie des éléments étudiés par la Société de Gestion Prévoir dans son processus d'analyse et de sélection de valeurs au cours de l'exercice.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité est disponible sur le site internet www.sgprevoir.fr/.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION

La Société de Gestion Prévoir a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite «Directive OPCVM 5»), à l'Article 5 du Règlement SFDR et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des clients,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs,
- Prise en compte des critères de durabilité.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers.

La Société a mis en place un Comité des rémunérations chargé de veiller à la bonne application de cette politique.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 1 716 577 euros.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, et pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles, aucune autre donnée n'est communiquée.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques et le rapport sur la politique des droits de vote de la société de gestion ainsi que le rapport rendant compte des conditions d'exercice de ces mêmes droits de vote sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Société de Gestion PREVOIR
20, rue d'Aumale
75009 Paris
Tél. : 01 53 20 32 90

Adresse mail : backofficeSGP@prevoir.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Prévoir Renaissance Vietnam

Fonds commun de placement

Société de gestion : Société de gestion Prévoir – 20 rue d'Aumale – 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP Prévoir Renaissance Vietnam,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement (FCP) Prévoir Renaissance Vietnam relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du fonds commun de placement établi par la société de gestion.

5. Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 mars 2023

Le commissaire aux comptes,

DocuSigned by:
Pascal COSSÉ
743EDCF0AFF04E7...

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
Représenté par
Pascal Cossé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 593 045,25	37 914 396,66
Actions et valeurs assimilées	30 593 045,25	37 914 396,66
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	30 593 045,25	37 914 396,66
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	178 508,74	136 673,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	178 508,74	136 673,43
COMPTES FINANCIERS	979 677,36	1 906 935,85
Liquidités	979 677,36	1 906 935,85
TOTAL DE L'ACTIF	31 751 231,35	39 958 005,94

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 705 630,84	33 034 192,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 907 430,19	6 882 303,01
Résultat de l'exercice (a,b)	-49 771,56	-195 720,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	31 563 289,47	39 720 774,84
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	187 941,88	237 231,10
Opérations de change à terme de devises		
Autres	187 941,88	237 231,10
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	31 751 231,35	39 958 005,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	785,76	32,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	813 268,19	637 020,85
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	814 053,95	637 053,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 249,30	1 449,79
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 249,30	1 449,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	812 804,65	635 603,53
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	867 184,40	873 667,04
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-54 379,75	-238 063,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	4 608,19	42 342,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-49 771,56	-195 720,77

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010532028 - Part PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 720 774,84	33 138 859,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 297 678,15	1 343 660,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 613 340,55	-8 027 648,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 728 230,08	8 120 436,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 796,96	-491 200,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-49 307,80	-120 285,55
Différences de change	659 373,19	1 759 679,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-8 119 941,73	4 235 337,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 354 239,36	15 474 181,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 474 181,09	-11 238 843,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-54 379,75	-238 063,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	31 563 289,47	39 720 774,84

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							979 677,36	3,10
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	979 677,36	3,10								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 VND		Devise 2 PHP		Devise 3 IDR		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	28 505 713,94	90,31	1 260 345,82	3,99	826 985,49	2,62		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	178 508,74	0,57						
Comptes financiers	229 160,28	0,73						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	178 508,74
TOTAL DES CRÉANCES		178 508,74
DETTES		
	Frais de gestion fixe	187 941,88
TOTAL DES DETTES		187 941,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-9 433,14

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 737	1 297 678,15
Parts rachetées durant l'exercice	-17 166	-5 613 340,55
Solde net des souscriptions/rachats	-12 429	-4 315 662,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	113 703	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	28 207,09
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	28 207,09

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	867 184,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-49 771,56	-195 720,77
Total	-49 771,56	-195 720,77

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-49 771,56	-195 720,77
Total	-49 771,56	-195 720,77

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 907 430,19	6 882 303,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	3 907 430,19	6 882 303,01

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 907 430,19	6 882 303,01
Total	3 907 430,19	6 882 303,01

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	28 936 037,80	31 217 017,57	33 138 859,06	39 720 774,84	31 563 289,47
Nombre de titres	146 843	145 574	152 851	126 132	113 703
Valeur liquidative unitaire	197,05	214,44	216,80	314,91	277,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,78	6,97	4,60	54,56	34,36
Capitalisation unitaire sur résultat	0,83	-0,12	0,20	-1,55	-0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
INDONESIE				
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	3 568 800	826 985,49	2,62
TOTAL INDONESIE			826 985,49	2,62
PHILIPPINES				
CENTURY PACIFIC FOOD INC	PHP	2 905 400	1 260 345,82	3,99
TOTAL PHILIPPINES			1 260 345,82	3,99
VIETNAM				
AIRPORTS CORPORATION OF VIETNAM	VND	360 000	1 210 472,52	3,84
BAOVIET HOLDINGS	VND	482 700	894 015,99	2,83
CENTURY SYNTHETIC FIBER CORP	VND	840 240	918 370,91	2,91
CORPORATION FOR FINANCING	VND	861 783	2 633 942,76	8,34
DAT XANH REAL-SHS	VND	227 180	115 123,07	0,37
GEMADEPT CORP.	VND	733 980	1 324 409,08	4,20
HOA PHAT GROUP	VND	1 743 450	1 247 280,33	3,95
JSC BANK FOREIGN	VND	467 218	1 485 564,88	4,70
MILITARY COMMERCIAL JOINT	VND	1 401 786	952 708,19	3,02
MOBILE WORLD SHS	VND	1 212 980	2 068 202,23	6,55
PETROVIETNAM GAS JOINT STOCK	VND	199 500	804 805,64	2,55
PETROVIETNAM TRANSPORT	VND	1 235 895	1 080 653,16	3,43
PHUNHUAN JEWELRY JOINT STOCK COMPANY	VND	702 266	2 509 246,95	7,95
PHUOC HOA RUBBER JSC	VND	607 100	950 689,12	3,01
PHU TAI CORP	VND	441 420	735 102,84	2,33
POWER ENGINEERING CONSULTING	VND	671 850	595 469,13	1,89
SAIGON BEER ALCOHOL BEVERAGE CORP	VND	304 540	2 020 145,97	6,40
SAIGON CARGO SERVICE CORP	VND	581 751	1 734 125,29	5,50
TASECO AIR SERVICES JSC	VND	595 000	1 347 950,34	4,27
TRAPHACO JOINT STOCK COMPANY	VND	228 400	807 919,66	2,56
VIET CAPITAL SECURITIES JSC	VND	394 000	364 083,71	1,15
VIETNAM DAIRY PRODUCT	VND	417 418	1 262 518,93	4,00
VIETTEL POST JSC	VND	491 671	521 756,57	1,65
VINCOM RETAIL JSC	VND	881 243	921 156,67	2,92
TOTAL VIETNAM			28 505 713,94	90,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			30 593 045,25	96,93
TOTAL Actions et valeurs assimilées			30 593 045,25	96,93
Créances			178 508,74	0,56
Dettes			-187 941,88	-0,59
Comptes financiers			979 677,36	3,10
Actif net			31 563 289,47	100,00

Part PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM	EUR	1 13 703	277,59
---	------------	-----------------	---------------